

**COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR**  
**du 29 janvier 2019**

	<b>Par consultation électronique</b>
Réponse de	Mmes Delphine GUERELLE, Rachel OTT MM Thierry KLIPFEL, Claude BOMPARD, Adrien GASSER, Jean-Marie NOËL, Michel LEQUEUX, Edouard MIKOLAJCZYK, Claude ROUSSEAU
<b>LE BUREAU DIRECTEUR</b>	

**DECIDE**

D'attribuer une prime dite « Macron » aux salariés de la ligue Grand Est.

Cette prime est modulée entre 100 et 200 € selon le type de contrat et l'ancienneté :

- 200 € pour ceux embauchés en CDI avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- 150 € pour ceux embauchés en CDI à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou à mi-temps ;
- 100 € pour les salariés en CDI.

Le Président Thierry KLIPFEL	Le Secrétaire général Claude BOMPARD
	

**Destinataires :** - Membres du CA et CTS  
- Comités départementaux  
- Ligue et FFHB